



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, Jeudi 22 décembre 2016 à 18 heures 30.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 14 décembre 2016.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,



Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal de la séance 28 novembre 2016.
2. Démission de Monsieur V. GLINEUR, conseiller communal.

3. Installation d'un conseiller communal en remplacement de Monsieur V. GLINEUR, démissionnaire.
4. Démission de Monsieur A. GALOFARO, conseiller CPAS.
5. Désignation du remplaçant de Monsieur A. GALOFARO, démissionnaire en qualité de conseiller de l'action sociale.

COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

6. RATIFICATIONS DE FACTURES

Facture DKG Dépannage relatif à l'enlèvement de véhicules lors du "Beau Vélo de Ravel"

7. COMMUNICATION DE LA TUTELLE

Les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2016 de la Commune de Boussu votées en séance du Conseil Communal, en date du 24 octobre 2016, sont approuvées.

8. DIVERSES INTERCOMMUNALES

- IDEA - Assemblée générale du 21 décembre 2016 .
- HYGEA - Assemblée générale du 22 décembre 2016.
- Société coopérative intercommunale Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons Borinage (Ambroise Paré)- Assemblée Générale du 22 décembre 2016.

DIRECTION FINANCIERE

9. Budget 2017 du CPAS .

JURIDIQUE - TAXES

10. Contrat de bail commercial avec le traiteur Decorwee.
11. Contrat de bail avec l'ASBL ESPACE IMAGE CREATION.
12. Contrat de Mise à disposition de locaux pour l'association de fait Les Borains.
13. Convention d'avance de trésorerie à l'ASBL GY SERAY BOUSSU.

URBANISME

14. Exploitation d'une salle de jeux de hasard à la rue de Valenciennes n° 416 à 7300 Boussu par la s.a. NOORDZEE ELECTRONICS sise Overbekeplein 14/1 à 8500 Courtrai.

TRAVAUX

15. RAPPORT FINAL CONSEILLER EN ENERGIE 2014-2015.
16. APPROBATION PAED.

MOBILITÉ

17. Approbation de la Convention COMON.

REGIE FONCIERE

18. Régie Foncière Budget Exercice 2017.
19. Transfert de biens du patrimoine privé vers le patrimoine public de la commune

PERSONNEL

20. Statut Administratif : Modification des articles 74 et 75 relatifs aux vacances annuelles.
21. Statut pécuniaire : Modification de l'article 11 relatif aux services admissibles.
22. Statut pécuniaire : Insertion de l'échelle D9 par voie de recrutement.
23. Règlement de travail : Insertion d'un règlement relatif au système de géolocalisation des véhicules communaux.
24. Règlement de travail : Suppression de l'article 30bis du règlement de travail relatif à l'utilisation du GSM de service à des fins privées.
25. Règlement de travail : Modification de l'article 7 relatif aux horaires de travail du personnel ouvrier.
26. Règlement de travail : Modification de l'article 68 relatif à l'assurance collective hospitalisation.

SPORTS - BIBLIOTHEQUE

27. 11è opération Je Cours Pour Ma Forme – Session HIVER 2016/2017 – Module 2 (5-10km) - Programme d'initiation à la course à pied. Start le 9 janvier 2017.
28. Règlement d'ordre de la Piscine communale – Approbation.
29. Demande de reconnaissance de la bibliothèque communale.

PLAN DE COHESION SOCIALE

30. Convention : prestations du Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation ASBL au PCS.

HUIS CLOS

1. Désignation en qualité de chef de service administratif C3 f.f. et octroi d'une allocation pour fonction supérieure du 01/03/2017 au 31/08/2017 (B.B.).
2. Désignation en qualité de chef de service administratif C3 f.f. et octroi d'une allocation pour fonction supérieure du 01/02/2017 au 31/07/2017 (B.D.).
3. Mise à disposition par le CPAS d'un agent article 60 à la Bibliothèque (D.M.).
4. Mise à disposition par le CPAS d'un agent article 60 aux services travaux (L. J-P).
5. Mise à disposition par le CPAS d'un agent article 60 en qualité de technicienne de surface (D. D.).
6. Mise à disposition par le CPAS d'un agent article 60 – Entretien Cimetières (VV.J.).
7. Ratification des désignations des intérimaires et des temporaires